



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL VALIDE LA LOI SANITAIRE **AVEC L'EXTENSION DU PASSE SANITAIRE.**

Ceux qui attendaient une autre position du Conseil constitutionnel doivent se rendre compte qu'ils étaient dans l'insouciance et ou le déni le plus total.

Pas une seule institution de ce pays ne porte une autre conception des droits et des libertés que celle imposée par le roi Macron.

Dans tous les médias, la stigmatisation du citoyen est au cœur de tous les sujets ou par indécence ils osent dire que les anti-passe sanitaire sont une minorité n'ayant pas le soutien de la population apporté lors du mouvement des gilets jaunes.

Ces médias du capital ne cessent de dérouler le tapis rouge à la politique de division entreprise par Macron faisant la peau à toutes contestations possibles. Aujourd'hui cette division est alimentée par les problématiques de santé où les non vaccinés seraient les misérables, les sans-dents causant la submersion des urgences mettant en danger la société capitaliste et bourgeoise.

Aucun reportage sur la destruction de l'hôpital public, aucune émission sur l'allocation du 16 mars 2020 promettant des milliers de lits supplémentaires, des personnels et autres besoins dans les services de santé.

Le choix de la vaccination axé sur des positions d'attente du recul, des explications sur les produits utilisés, sur leurs conceptions et leurs efficacité car tous, scientifiques et gouvernement, précisent bien qu'elle n'empêche pas d'être contaminé ni de propager l'épidémie. Il y a de quoi avoir du débat qui n'existe plus avec le passe sanitaire donc l'obligation vaccinale.

Tous ces débats retoqués d'un revers de main, appuyés par un conseil scientifique toujours aux ordres du gouvernement. Un Conseil constitutionnel partageant les positions aberrantes du conseil scientifique validant l'obligation d'un passe sanitaire dans les lieux de cultures, de loisirs, dans les restaurants et les

bars « même sur les terrasses » et les transports de longue distance.

Pour les Métros, RER, TER qui seront à nouveau bondés à la rentrée pas d'obligation du passe sanitaire car le virus ne prend pas ce genre de transport, il ne monte pas ???

Une fois de plus, ces aberrations régaliennes conduiront à la méfiance du peuple qui n'en peut plus de ces restrictions de libertés. Aucune de ces restrictions n'a eu un effet sur le taux d'incidence de cette pandémie mais à contrario, d'énormes effets sur le psychisme des citoyens qui n'en peuvent plus de cette répression subie chaque jour.

Nous ne pouvons pas continuer de vivre à genoux sous le risque d'un autre caprice de cette élite qui est sur une autre planète. Ils veulent conduire le peuple à la résignation totale pour pouvoir développer le programme tant attendu par le patronat nous privant de toutes contestations possibles.

Les réformes à venir, des retraites, de la sécurité sociale, de la finalisation de l'assurance chômage etc... finira, après la loi d'urgence de mars 2020, d'apporter au patronat la destruction des droits conquis avant et au sortir de la 2ème guerre mondiale.

Pour rappel, Denis Kessler, ancien numéro deux du Medef et actuel PDG de la Scor, a signé un édito dans la revue Challenges du 4 octobre 2007.

« Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ! »

« Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme... À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux.

La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ! »

Après la lecture d'un tel écrit par le n°2 du MEDEF, Il n'est pas compliqué de faire le lien entre la politique de destruction des droits portée par ce gouvernement et les revendications patronales aidées par l'aubaine de la pandémie.

L'obligation vaccinale qui est validée dans les services de santé, dans les services et établissements recevant du public, chez les pompiers etc... va conduire ces salariés à prendre des décisions à l'encontre de leurs choix s'ils veulent garder leurs emplois.

Ceux qui pensent pouvoir y échapper car ils ne font pas partie de ces professions n'ont pas encore compris que cette obligation va être une nouvelle arme de licenciement dans toutes les professions. L'ensemble du salariat va être contraint de se vacciner sous peine de voir son contrat de travail suspendu 2 mois, donc sans salaires avant d'être licencié.

Qui peut être 2 mois sans salaire ?

À croire que l'objectif du travail c'est d'avoir du travail !

À croire que la création des richesses ne devrait satisfaire que le patron et ses actionnaires !!!

Voici un peu la marque de fabrique et l'image du Conseil constitutionnel. Entre certain politique condamné pour l'affaire du sang contaminé et la référence au contrat de travail CDD pour lequel, en grand seigneur, le conseil refuse l'arrêt des contrats mais accepte la suspension, du contrat de travail, de 2 mois, sans salaire !

C'est vrai : quand tu es précaires, tu gagnes le SMIC tu peux te permettre d'être 2 mois sans salaire ! Mais cela vaut aussi pour les CDI...

Rassurons-nous, les entreprises du CAC 40 se portent comme un charme, elles annoncent 57 milliards de profits pour le 1er semestre 2021 (Merci l'argent public), encore plus qu'en 2019 avant la crise sanitaire.

EXIGEONS :

- L'AUGMENTATION DES SALAIRES.
- UN SERVICE PUBLIC DE HAUTE QUALITÉ.
- UN RETOUR À LA LIBERTÉ QUE MACRON NOUS A VOLÉE DEPUIS SA MISE SUR LE TRÔNE.

La FNIC CGT appelle tous ses syndicats à mettre en place toutes les initiatives par la grève ou toutes autres formes d'action afin d'exiger l'abandon de toutes formes de répression et l'arrêt de toutes les réformes de régression sociale.

PAS D'AUTRE ALTERNATIVE QUE LA GREVE ET LA RUE POUR EXIGER LA FIN DU PASSE SANITAIRE !